



Pensions à la hausse en février 2012 et janvier 2013.

L'écho 704 des mois de novembre et décembre 2011 stipulait la perception d'une inquiétude parmi les pensionnés et ceux qui le seront prochainement. Certes les cotisations de pension de la police locale passeront de 27,5% à 41,5% en 2016. Le nouveau financement des pensions des fonctionnaires sera étalé sur plusieurs années à concurrence de 1,8 à 2% par année pour compenser le vieillissement

Lors du comité de négociation (CNSP295) du 04 janvier dernier le Président du comité a annoncé aux syndicats qu'une réunion d'information sur les pensions était planifiée le 25 janvier 2012.

Quoique les actuels pensionnés semblent être momentanément à l'abri des mesures gouvernementales, les futurs pensionnés sont concernés par la loi du 28 décembre 2011 qui apporte des modifications importantes sur le régime des pensions du secteur public (voir SNPS info 2012/04).

Dans l'attente de la décision qui doit être prise par l'Autorité avant fin février 2012, les pensions augmenteront en février 2012 puis à nouveau en janvier 2013. C'est une bonne nouvelle pour les pensionnés et les allocataires sociaux dont le pouvoir d'achat s'est érodé ces derniers mois en raison de l'inflation. La nouvelle ne constitue pas vraiment une surprise, il s'agit d'une suite logique à l'augmentation des prix des biens et services constatée tout au long de l'année qui vient de s'écouler, une inflation qui a pour rappel atteint 3,53% en 2011.

Or lorsque l'augmentation de certains produits (regroupés au sein de l'indice santé) dépasse un certain niveau, appelé indice pivot, les salaires des fonctionnaires et les pensions sont automatiquement indexés de 2%. Ce cap sera franchi en janvier 2012 a annoncé début d'année le Bureau Fédéral du Plan. Les pensions augmenteront donc au mois de février. Cette augmentation devrait se répéter au début de l'an prochain, le Bureau Fédéral du Plan annonçant déjà que l'indice pivot devrait à nouveau être dépassé en décembre 2012, avec une répercussion en janvier 2013.

De l'avis d'un spécialiste du Bureau Fédéral du Plan, l'augmentation de décembre n'aura aucun impact sur le budget fédéral de cette année mais sur celui de 2013. Il explique qu'il est extrêmement compliqué de chiffrer l'impact de cette indexation sur les finances de l'Etat Belge puisque l'augmentation des dépenses sera compensée par une hausse des recettes fiscales. Restons confiants et vigilants.

Daniel LIEGEOIS

Vice Président National

(0479/88.00.83 – dliegeois@skynet.be)

(Source documentation propre, ONP, presse)